



Saint-Ouen-sur-Seine, le 2 janvier 2023

Situation dans les transports à Île-de-France

Lettre ouverte à la Première Ministre

Madame la Première Ministre,

Île-de-France Mobilités (IDFM) a fait le choix d'engager le processus de privatisation de l'exploitation des lignes de bus actuellement gérées par la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) dont l'État est l'actionnaire unique.

Bien qu'imposé sur le réseau ferré en l'état du droit, ce processus reste facultatif pour le réseau de bus de la RATP, d'autres solutions étaient envisageables à droit constant mais ont été écartées. **Valérie Pécresse, en qualité de Présidente d'IDFM, a souhaité l'ouverture au secteur privé des lignes de bus aujourd'hui exploitées par la RATP, sans consultation des usagers et usagers, ni des salarié.es des transports, ni des élu.es francilien.nes.**

Afin de préparer cette privatisation et la mise en place de délégations de service public (DSP), l'actuel réseau de bus de la RATP a été divisé, par IDFM, en 12 secteurs géographiques (lots). Suivant ce découpage, **au plus tard le 1^{er} janvier 2025, 12 entités de droit privé devraient exploiter les lignes opérées jusqu'à ce jour par la RATP si le processus se poursuivait.** Le réseau historique de la RATP, façonné avec l'Histoire de la région parisienne et emblématique de la France, serait ainsi disloqué. L'EPIC RATP est pour sa part exclu des appels d'offres préparés par IDFM et la RATP a dû constituer des filiales privées pour pouvoir répondre aux appels d'offres.

Les premiers appels d'offres ont été publiés début 2022. Les 12 lots seraient attribués au plus tôt début 2024 pour l'arrêt de l'exploitation par l'EPIC RATP dans la nuit du 31 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025.

Concernant l'impact social de ce basculement, **la privatisation plonge près de 14 500 machinistes-receveurs actuel.les dans une anxiété légitime mais aussi toutes les catégories d'emplois concourant directement ou indirectement à l'activité bus** et identifiées par les décrets d'application : régulateurs, agents affectés à la conception de l'offre de transport, approvisionneurs, magasiniers, agents de maintenance courante, contrôleurs, fonctions supports, etc.



Contrairement à ce qui peut être lu ou entendu, le maintien de la rémunération actuelle des personnes en poste n'est en rien garanti. **Il est à craindre des pertes de rémunération au regard de l'objectif réaffirmé par Valérie Pécresse de réaliser des économies avec le passage en DSP.**

Partant du principe du transfert des salariés de l'EPIC RATP vers les entreprises privées concurrentes en 2025, **l'intégralité des contrats de travail de droit public de tous les personnels concernés devra être transformée de force en contrat de travail de droit privé. En cas de refus, ces personnels seront licenciés** pour motif économique c'est-à-dire sans indemnités de licenciement.

A propos du calendrier, les personnels concernés devraient être informés début 2024 du lauréat de la procédure d'appel d'offres dans chacun des 12 lots. Puis, le 1^{er} septembre 2024 au plus tard, la liste des salarié.es pré-sélectionné.es sera publiée ainsi que les conditions et de la procédure de transfert. Début novembre 2024, la liste des salarié.es transféré.es sera arrêtée, soit moins de deux mois avant le grand basculement.

Dans le cadre des discussions entre la RATP et IDFM quant au nombre de transferts d'Equivalents Temps Plein (ETP) par lot, nous redoutons qu'il soit inférieur au nombre actuel d'ETP du Département bus de la RATP. Le basculement pourrait être un prétexte pour un **plan social massif qui s'ajouterait à la pénurie structurelle** et aurait comme conséquence immédiate une nouvelle baisse de l'offre pour les usagers.

A propos des conditions salariales et de travail, les offres les « moins disantes » ont été privilégiées par IDFM dans les premiers lots publiés. En effet, l'autorité organisatrice a fait le choix de retenir le critère prix comme premier élément de notation des offres des candidats, soit 40% de la note finale. Vous le savez, afin de proposer des offres les plus basses possibles, les opérateurs en compétition contractent les coûts au maximum dont le premier poste de dépenses dans ce type de service : la masse salariale qui représente environ 70% du prix de production.

Très concrètement, **cela se traduit par une dégradation sensible des conditions de travail des personnels avec un risque de répercussion immédiate sur la qualité de l'offre de transport.** De nombreux cas ont été recensés et sont documentés dans les réseaux qui ont fait l'objet de la nouvelle génération de contrats lancée par IDFM : augmentation des rotations, des amplitudes horaires, réductions voire disparitions des temps de pause, baisses des salaires à temps de travail équivalent, défaut de formation, mise en danger de personnels et d'usagers, etc. Partout où IDFM a privilégié le critère prix, les conditions de travail et les conditions de transport ont été dégradées à l'image des réseaux de Melun Val-de-Seine, du plateau de Saclay, du Vexin, etc.



Vous le comprenez, **la mise en concurrence et les conditions de travail actuelles et futures affectent gravement la qualité de service et la sécurité des usagers**. Ces dégradations engendrent d'ores et déjà le mécontentement des usagères et usagers ainsi que des mouvements sociaux parfaitement légitimes.

Ces éléments factuels et le processus implacable de préparation du transfert d'une partie du personnel expliquent pour partie la pénurie historique de conductrices et de conducteurs enregistrée avec une plus forte intensité en Ile-de-France. Elle est également l'une des causes des démissions massives de Machinistes-Receveurs largement relayées dans la presse et non démenties par la Direction Générale de la RATP.

De notre point de vue, la privatisation de l'exploitation des bus démontre les dangers de la mise en concurrence et de cette façon de concevoir les appels d'offres et les délégations de service public propices au *dumping* social. Le processus en cours n'est ni bénéfique pour les usagères et usagers, ni pour les salarié.es, ni pour l'économie francilienne, ni pour l'intérêt général.

Depuis plusieurs mois, à l'initiative des groupes politiques de la gauche et des écologistes du Conseil régional, un collectif d'élu.es, de salarié.es des transports, d'associations et d'organisations syndicales dénoncent ce processus. Sous le mot d'ordre « STOP GALERE », plus de 50 000 parrainages citoyens ont été apportés et plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été rencontrées au cours de réunions publiques et de rencontres de rue.

Le collectif STOP GALERE auquel nous appartenons demande le retour effectif de l'offre à 100%, le retour à des transports publics et de qualité par le déploiement de nouvelles ressources de financement et l'abandon de la privatisation des lignes exploitées par la RATP et la SNCF.

Concernant cette dernière revendication, **nous en sommes convaincus, le point de non-retour n'a pas été atteint : il est possible et même urgent selon nous de surseoir la privatisation des transports d'Ile-de-France. Il s'agit de la condition *sine qua non* pour sauvegarder le réseau de transports francilien, investir, rétablir la qualité de service et préserver le pouvoir d'achat des usagères et usagers.**

Le calendrier décrit ci-dessus et le plan social larvé coïncident avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce grand saut dans le moins disant social et dans l'inconnu organisationnel n'est pas souhaitable dans cette perspective mais surtout au regard de la situation actuelle et durable dans les transports franciliens.

De surcroît, **IDFM n'a ni les moyens humains, ni les moyens financiers de conduire à son terme la privatisation, sur le réseau RATP comme sur le réseau SNCF.** Nous nous étonnons d'ailleurs de l'anticipation, par Valérie Pécresse, des échéances légales concernant la mise en concurrence des réseaux RER/Transilien, à l'image de la ligne L du Transilien qui devrait être livrée au privé avec 7 années d'avance sur la loi.



C'est en totale opposition avec les retours d'expérience européens et aux reports dans les autres régions françaises voire l'abandon de la mise en concurrence comme en région Bourgogne – Franche Comté.

Vous le savez parfaitement, l'autorité organisatrice rencontre des difficultés à pourvoir ses propres postes, à financer le fonctionnement du réseau et à tenir les engagements en matière d'investissements.

Pourtant, **la seule mise en concurrence des lignes de bus de la RATP engendre un effort d'investissement de 4,9 milliards d'euros pour IDFM d'ici 2025** afin d'acquérir les véhicules et les biens appartenant aujourd'hui à la RATP. Concernant le réseau SNCF, l'estimation de l'effort d'investissement reste inconnue à ce jour.

Il nous apparaît dangereux voire fou de venir davantage déstabiliser le système de transports franciliens par une privatisation gourmande en termes d'investissements d'autant que nous ignorons à ce jour les coûts inhérents aux autres phases de la privatisation (Transilien, tramways, RER, métro). **Nous craignons que ces investissements se fassent au détriment de la modernisation de l'existant et empêchent l'indispensable développement du réseau à l'heure de l'urgence climatique.**

Enfin, la mise en concurrence s'ajoute à un contexte difficile pour les usagers et usagers d'Ile-de-France. Elles et ils viennent de subir une **hausse historique de la tarification, de 10,5% à 31,6% en fonction des titres de transports**. Sous le poids de cette hausse des tarifs, une perte de 30 000 à 40 000 abonnés est d'ailleurs redoutée en 2023, certains usagers renonçant à se déplacer ou préférant l'automobile ce qui est contraire aux enjeux climatiques.

De plus, par diverses délibérations, **Valérie Pécresse a fait le choix de réduire l'offre de transport sur le réseau francilien**. Ainsi, pendant près de 3 ans, IDFM n'a pas commandé aux opérateurs l'offre normale obligeant les entreprises de transport à ralentir les recrutements et à revoir l'organisation du travail. Cette décision politique de réduire durablement l'offre pénalise fortement les usagers qui subissent des temps d'attente plus importants et des véhicules bondés. D'ailleurs, une amélioration significative de la situation sur le réseau de surface n'est pas sérieusement envisagée notamment au regard de la prévision du montant de réfaction reversé à IDFM pour non-réalisation de l'offre dans le budget 2023, estimé aux deux tiers du montant reversé en 2022, dans le propre budget de l'autorité organisatrice.

Puisque qu'il est indispensable de retrouver des transports publics de qualité et qu'il n'est pas encore trop tard, nous vous demandons Madame la Première Ministre de surseoir le processus de privatisation pour l'ensemble des transports d'Ile-de-France, en intervenant auprès de la Présidente d'IDFM. Dans l'attente d'une modification de la loi d'orientations des mobilités, la suspension immédiate des décrets d'application permettrait d'envoyer un signal fort et de cesser cette fuite en avant.



Concernant le financement du fonctionnement, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de vous exposer nos propositions concrètes pour un financement durable et dynamique des transports publics franciliens, sans hausse tarifaire. La subvention accordée par le Gouvernement à IDFM pour son budget 2023 ne constitue en rien une solution pérenne et ne permet pas d'épargner les usagers. Ces derniers comme les salariés des entreprises ne peuvent pas être les variables d'ajustement des bras de fer entre l'Etat et la Région/IDFM.

Enfin, nous espérons que l'État sera présent aux « assises régionales du financement » organisées le 23 janvier prochain. Celles-ci, que nous appelions de nos vœux, ne peuvent être utiles que si tous les acteurs y participent.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de nos salutations cordiales.

Les 250 premiers signataires

HIDALGO	Anne	Maire de Paris
TROUSSEL	Stéphane	Président du Département de Seine-Saint-Denis
MALAISÉ	Céline	Conseillère régionale, Présidente de la Gauche communiste, écologiste et citoyenne
ORJEBIN	Vianney	Conseiller régional, Président du groupe La France Insoumise et Apparentés
SENÉE	Ghislaine	Conseillère régionale, Présidente du Pôle écologiste
KIENZLEN	Jonathan	Conseiller régional, Président du groupe Socialiste, Ecologiste et Radical
PANOT	Mathilde	Députée, Présidente du groupe parlementaire LFI-NUPES
GAY	Jean-François	Secrétaire FSU Ile-de-France
ASSASSI	Eliane	Sénatrice, Président du groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Ecologiste
RIO	Philippe	Maire de Grigny, Président de la Coopérative des Elu.es
LESAGE	Valérie	Secrétaire générale URIF CGT
CHAIMOVICHTH	Patrick	Maire de Colombes

ABEILLE	Laurence	Conseillère régionale
ABOMANGOLI	Nadège	Députée
ADJROUD	Lounès	Conseiller départemental
AGGOUNE	Fatiha	Conseillère départementale, Présidente du groupe Val-de-Marne en Commun
ALLOUCHE	Damien	Maire d'Epinay-sous-Sénart
AMIABLE	Marie-Hélène	Maire de Bagneux
AMRANI	Farida	Députée
AQUA	Jean-Noël	Conseiller de Paris
ARASA	Marie-Claire	Conseillère départementale
ARENAS	Rodrigo	Député
ASSOULINE	David	Sénateur
AUTAIN	Clémentine	Députée



AZOUG	Nadia	Conseillère départementale
AZZAZ	Nadège	Maire de Chatillon
BARON	Laurent	Maire du Pré Saint-Gervais
BARROS	Pierre	Maire de Fosses
BARTHELEMY-RUIZ	Chantal	Conseillère départementale
BAUDRIER	Jacques	Conseiller de Paris
BAYOU	Julien	Député
BELHOMME	Jacqueline	Maire de Malakoff
BELL LOCH	Pierre	Maire de Vitry-sur-Seine
BELLIARD	David	Conseiller de Paris
BENAFARA	Najib	Conseiller Départemental
BENARROCHE	Guy	Sénateur
BENHAROUS	Lionel	Maire des Lilas
BERESSI	Isabelle	Conseillère régionale
BESCOND	Nicolas	Conseiller départemental
BESNARD	Samuel	Conseiller départemental
BESSAC	Patrice	Maire de Montreuil
BIDARD	Hélène	Conseillère de Paris
BILONGO	Carlos Martens	Député
BLANDIOT-FARIDE	Charlotte	Maire de Mitry-Mory
BONNET OULADJ	Nicolas	Conseiller de Paris
BOURDON	Frédéric	Conseiller départemental
BOUROUAHA	Soumya	Députée
BOUX	Anne-Claire	Conseillère de Paris
BOUZID	Élodie	Conseillère régionale
BOYARD	Louis	Député
BREUILLER	Daniel	Sénateur
BROSSAT	Ian	Conseiller de Paris
BOUYSSOU	Philippe	Maire d'Ivry-sur-Seine
CAMARA	Lamine	Conseiller régional
CATHALA	Laurent	Maire de Créteil
CAPANEMA	Silvia	Conseillère départementale
CARON	Aymeric	Député
CARON-THIBAUT	Gauthier	Conseiller de Paris
CARVOUNAS	Luc	Maire d'Alfortville
CASSAN	Clovis	Maire des Ulis
CHAIMOVICTH	Patrick	Maire de Colombes
CHARBONNIER	Régis	Maire de Boissy-Saint-Léger
CHAUMILLON	Tessa	Conseillère départementale
CHEVANDIER	Thomas	Conseiller de Paris
CHIBANE	Kader	Conseiller régional
CHIKIROU	Sophia	Députée, Conseillère régionale
CHIKOUCHE	Mohamed	Conseiller départemental
CHOURFI	Fadila	Conseillère départementale



CILLIERES	Hélène	Conseillère départementale
COHEN	Laurence	Sénatrice
COLAS	Romain	Maire de Boussy-Saint-Antoine
COQUEREL	Eric	Député
CORBIERE	Alexis	Député
CORDEBARD	Alexandra	Maire de Paris 10ème
CORZANI	Olivier	Maire de Fleury-Mérogis
COSSE	Emmanuelle	Conseillère régionale
COUMET	Jérôme	Maire de Paris 13ème
DAMERVAL	François	Conseiller régional
DASSA	Emmanuel	Maire de Briis-sous-Forges
DATCHARRY	Denis	Conseiller départemental
DAUMIN	Stéphanie	Maire de Chevilly-Larue
DE COMARMOND	Hélène	Maire de Cachan
DE LA GONTRIE	Marie-Pierre	Sénatrice
DECHY	François	Maire de Romainville
DELACROIX	Adrien	Conseiller régional
DELLAC	Dominique	Conseillère départementale
DELMOTTE	Kim	Maire de Cheptainville
DENIS	Frédérique	Conseillère départementale, Présidente du Pôle écologiste
DES GAYETS	Maxime	Conseiller régional
DI MARTINO	Tony	Maire de Bagnolet
DIOP	Dieynaba	Conseillère régionale
DISCHBEIN	Annick	Conseillère départementale
DJEBARA	Smail	Conseiller départemental
DUMAS	Cécile	Conseillère régionale
DUMESNIL	Jean-Luc	Conseiller régional
DUPREY	Corentin	Conseiller départemental
DURAND-ROCHER	Nour	Conseiller de Paris
EBLE	Vincent	Sénateur
EL AARAJE	Lamia	Conseillère de Paris
FAUCILLON	Elsa	Députée
FAURE	Olivier	Député
FERAUD	Rémi	Sénateur
FLORENTIN	Alexandre	Conseiller de Paris
FOURCADE	Michel	Maire de Pierrefitte-sur-Seine
GARNIER	Julie	Conseillère régionale
GARRIDO	Raquel	Députée
GARRIGOS	Geneviève	Conseillère de Paris
GARZON	Pierre	Maire de Villejuif
GAUTHERON	Vincent	Secrétaire de l'Union syndicale CGT RATP et animateur du groupe CGT au CESER IDF
GAUTRAIS	Jean-Philippe	Maire de Fontenay-sous-Bois
GAY	Fabien	Sénateur
GENTHON	Lauren	Conseillère départementale



GERGEN	Colette	Conseillère régionale
GERMAIN	Jean-Marc	Conseiller régional
GHIATI	Vanessa	Conseillère régionale
GILLET	Jean-Philippe	Conseiller de Paris
GLEIZE	Jérôme	Conseiller de Paris
GOMES	Barbara	Conseillère de Paris
GREGOIRE	Emmanuel	Conseiller de Paris, Président du groupe socialiste à la Métropole du Grand Paris
GROUSSEAU	Jean-Jacques	Maire de Athis-Mons
GUEDJ	Jérôme	Député, Conseiller régional
GUETTÉ	Clémence	Députée
GUHL	Antoinette	Vice-présidente de la Métropole du Grand Paris
GUILLAUD-BATAILLE	Fabien	Conseiller régional
GUILLOU	Antoine	Conseiller de Paris
GUIRAUD	Daniel	Conseiller départemental
HAMMACHE	Bertrand	Secrétaire général CGT RATP
HACHMI	Frédérique	Conseillère départementale
HAMON	Benoit	Conseiller régional
HANOTIN	Mathieu	Maire de Saint-Denis
HÉLIN	Bruno	Conseiller départemental
HERVIEU	Céline	Conseillère de Paris
HOQUARD	Frédérique	Conseillère de Paris
HUBERT	Florent	Conseiller régional
HULEUX	Jacques	Conseiller régional
JANODET	Christine	Maire de Orly
JARRY-BOUABIB	Anne-Claire	Conseillère régionale
JURAVER	Philippe	Conseiller régional
KEKE	Rachel	Député
KELOUA HACHI	Fatiha	Députée
KERN	Bertrand	Maire de Pantin
KIROUANI	Lamya	Conseillère départementale
KRIBI-RHOMDANE	Hella	Conseillère régionale
LABBE	Pascale	Conseillère départementale
LACHAUD	Bastien	Député
LAHMER	Annie	Conseillère régionale
LAISNEY	Maxime	Député
LAMOUR	Alain	Maire de Longpont-sur-Orge
LAPORTE	Pierre	Conseiller départemental
LAUNAY	Anne	Conseillère départementale
LAURENCE	Patrice	Conseillère de Paris
LAURENT	Hadrien	Conseiller régional
LAURENT	Jean-Luc	Maire du Kremlin-Bicêtre
LAURENT	Pierre	Sénateur
LE GALL	Arnaud	Député
LE MEUR	Stéphanie	Conseillère régionale



LÉAUMENT	Antoine	Député
LEBOUC	Michel	Maire de Magnanville
LECLERC	Patrice	Maire de Gennevilliers
LECROQ	Emilie	Conseillère départementale, Présidente du groupe communiste, insoumis et citoyen
LEGAVRE	Jérôme	Député
LEGRAIN	Sarah	Députée
LEGUICHER	Fabienne	Maire de Norville
LEJOINDRE	Eric	Maire de Paris 18è
LEPRETRE	Michel	Président de Grand Orly Seine Bièvre
LERT	Dan	Conseiller de Paris
LESAGE	Valérie	Secrétaire générale URIF CGT
LIENEMAN	Marie-Noëlle	Sénatrice
LUCAS	Benjamin	Député
MAQUOI	Nathalie	Conseillère de Paris
MARGATE	Marianne	Conseillère départementale
MARION	Joël	Maire de Compans
MARTINET	William	Député
METAIRIE	Christian	Maire d'Arcueil
MEUNIER	Émile	Conseiller de Paris
MEURICE	Fabienne	Conseillère régionale
MIGNOT	Didier	Conseiller régional
MIGUEL	Paul	Conseiller régional
MOLOSSI	Frédéric	Conseiller départemental, Président du groupe de la Gauche solidaire et écologiste
MONOT	Mathieu	Conseiller départemental
MORA	Franck	Conseiller départemental
MOUADDINE	Nadia	Conseillère départementale
MUNCK	Flore	Conseillère départementale
NAGET	Camille	Conseillère de Paris
NEJDAR	Djamel	Maire de Limay
NENNER	Charlotte	Conseillère régionale
NIKATE	Aminata	Conseillère de Paris
NIKHATE	Sokona	Conseillère départementale
OGBI	Fatima	Conseillère régionale
OUZOULIAS	Pierre	Sénateur, Conseiller départemental
ÖZTORUN	Deniz	Maire de Bonneuil-sur-Marne
PANOT	Mathilde	Députée, Présidente du groupe parlementaire LFI-NUPES
PASQUINI	Francesca	Députée
PATRIE	Béatrice	Conseillère de Paris
PECCOLO	Hélène	Conseillère départementale
PEGEON	Jean-Baptiste	Conseiller régional
PELEGRIN	Carine	Conseillère régionale
PELISSOLO	Antoine	Conseiller départemental
PETIT	Carine	Maire de Paris 14e
PEU	Stéphane	Député



PIERRE MARIE PLIEZ	Emmanuelle	Maire de Paris 12e
PONCET	Éric	Maire de Paris 20e
PORTES	Raymonde	Sénatrice
POUX	Thomas	Député
PRÉVEL	Gilles	Maire de La Courneuve
PRIMET	Guillaume	Conseiller régional
PRUDHOMME	Raphaëlle	Conseillère de Paris
PULVAR	Christophe	Conseiller régional
QNOUCH	Audrey	Conseillère régionale
RABARDEL	Raphaël	Conseiller régional
RABEH	Evelyne	Conseillère départementale
RAFFALLI	Ali	Maire de Trappes
RAIFFAULT	Stéphane	Maire de Ris-Orangis
RAYMOND-ROSSI	Sylvain	Co-président Groupe écologiste Métropole du Grand Paris
REZGUI	Marie-José	Conseillère de Paris
ROMERO-MICHEL	Rafika	Maire de Chilly-Mazarin
ROMERO	Jean-Luc	Conseiller de Paris
ROS	Roberto	Conseiller régional
ROSSET	David	Maire de Orsay
ROUSSEAU	Marine	Conseillère de Paris
SADI	Sandrine	Députée
SAGASPE	Abdel	Maire de Bobigny
SAINTOUL	Chloé	Conseillère de Paris
SAMAKE	Aurélien	Député
SANTIAGO	Hamidou	Conseiller de Paris
SARRABEYROUSE	Isabelle	Députée, Conseillère départementale
SAS	Olivier	Maire de Noisy-le-Sec
SAVOLDELLI	Eva	Députée
SEBAIHI	Pascal	Sénateur
SECK	Sabrina	Députée
SIMONNET	Aïssata	Conseillère régionale
SITBON	Danielle	Députée
SOL	Florian	Conseiller de Paris
SOUDAIS	Josette	Conseillère départementale
STEFEL	Ersilia	Députée
TACHÉ	Naïga	Conseillère départementale
TAILLÉ-POLIAN	Aurélien	Député
TALLET	Sophie	Députée
TANGUY	Maud	Maire de Champs-sur-Marne
TEMAL	Sylvain	Maire du Plessis-Paté
THIBAUT	Rachid	Sénateur, Conseiller régional
THOMAS	Magalie	Conseillère départementale
TIMOTEO	Olivier	Maire de Marcoussis
	Joaquim	Conseiller départemental



TMIMI	Hocine	Conseiller départemental
TORDJMAN	Patricia	Maire de Gentilly
TRAORE	Ibrahima	Conseiller départemental
TRICHET-ALLAIRE	Dominique	Conseillère départementale
TRIGANCE	Yannick	Conseiller régional
TROUVE	Aurélie	Députée
VANNIER	Paul	Député, Conseiller régional
YUSTE	André	Maire de Lognes
YOUSSEUF	Mélissa	Conseillère départementale
ZIADY	Karim	Conseiller de Paris